

Ski de montagne **SAISON 2010 / 2011**



CAF Ile de France 5, rue Campagne-Première 75014 Paris

tél: 01 42 18 20 00 http://www.clubalpin-idf.com/

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° \$075 Aiguille du Goléon

Du 2 au 3 avril 2011 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : Non

Nombre maximal de participants (si contrainte particulière): 8 (non compris l'encadrant)

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Jérôme CHARLES

Mail: jerome.charles@developpement-durable.gouv.fr

Tél.: 04 57 21 11 88 (soir) / 06 15 69 62 63

2. Programme prévisionnel

Course Montée Descente

1er jour: Col du Vallon 2937 m depuis les Hyères 1750 m, refuge du 1200 450

Goléon

Aiguille du Goléon 3427 m et/ou (éventuellement) aiguille 950 (+ 200) 1700 2^e jour:

occidentale de la Saussaz 3340 m

Nota: l'encadrant est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivométéorologiques rencontrées sur le terrain. Si nécessaire, cette course peut être orientée vers un autre massif toujours au départ de Grenoble.

IGN 1/25000e n° 3435 ET Cartes Topos Voir site internet www.skitour.fr

3. Caractéristiques de la course programmée

Niveau (cf .explications dans NEIGES) 3.1

Cotation Difficulté alpine PD + ; pente : 35°, sommet en arrête mixte facile

> 2 skieurs Conduite de course

Type de course traversée Dénivelé journalier maximal prévu 1200 m

Rythme d'ascension exigé 300 m/h y compris les pauses

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement refuge gardé en demi-pension

3.4 Participation aux frais cf. Neiges (sorties en car)

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place 90 € env. (soit trajet AR en minibus, 1 nuit en gîte aux Hyères, 1 nuit ½ pens au refuge, non compris casses croute ou repas dans le TGV)

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versés par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement de la course ou retenue pour cause d'annulation. Arrhes versés : NON

4. Voyage: train + minibus sur place

Horaires à respecter pour l'unité du groupe, merci!

Aller le 1er avril : Paris – Grenoble TGV n° 6923 D 17h46 – A 20h50 Retour le 3 avril : Grenoble – Paris TGV n° 6924 D 19h21 – A 22h19

Minibus loué sur place par l'organisateur pour le trajet Grenoble – les Hyères : frais de location et de

carburant partagés (voir § 3.5)

5. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES

Nota: L' ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.

L' organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement. (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie (ex : matériel pour course glaciaire) :

Crampons

piolet

nota : course glaciaire mais a priori l'équipement de sécurité sur ce glacier est inutile

5.3 Nourriture à emporter : vivres de course pour 2 jours

5.4 Documents administratifs nécessaires : Carte CAF + 2 chèques ou espèces

6. Réunion préparatoire

Néant.

Contacter l'encadrant par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course

Prévoir duvet ou sac à viande + nécessaire de toilette pour l'hôtel Possibilité de laisser des affaires de ville dans le minibus